## Trente ans après

Avec le recul du temps, la conférence de Seelisberg apparaît comme la première étape de l'évolution si favorable qui s'est produite dans les relations entre chrétiens et juifs et qui a conduit de nos jours d'éminents dignitaires de la hiérarchie de l'Église française à porter « un nouveau regard sur le peuple juif n tant dans l'ordre de la foi que dans l'ordre des rapports humains.

À la conférence de Seelisberg, un petit groupe de prêtres, de pasteurs et de laïques, appartenant à la Commission religieuse qui avait été constituée, a rédigé la charte sur le redressement de l'enseignement chrétien à l'égard des juifs. Si important qu'an été ce texte, il n'engageait cependant que ceux qui en avaient pris l'initiative. Pour le faire accepter dans le monde chrétien, il devait bénéficier de l'approbation de l'autorité suprême de l'Église.

Il fallut attendre la déclaration *Nostra Aetate* de 1965 pour voir certaines prises de position de Seelisberg adoptées par le Concile Vatican II. Celuici ne s'en inspira en effet qu'en partie, et ne rejette pas avec la même vigueur l'enseignement traditionnel antijuif de l'Église.

Dans l'intervalle des dix-huit ans qui se sont écoulés entre les deux textes, il y a eu l'action méritoire de l'Amitié Judéo-chrétienne, fondée en 1948, qui s'est donnée pour tâche de diffuser le message de Seelisberg et qui s'est élevé en toute circonstance contre l'antisémitisme, v compris l'antisémitisme camouflé en antisionisme. Mais il y a eu surtout l'activité inlassable de l'historien Jules Isaac qui, après l'horreur d'Auschwitz, avait voué son existence à obtenir la modification de la catéchèse chrétienne. À Seelisberg, il avait joué un rôle de premier plan. La commission religieuse avait pris en considération plusieurs de ses thèses réfutant sur le plan historique les accusations portées contre les juifs dans les Évangiles. Dans la suite, il publia « Jésus et Israël » (1948), « La Genèse de l'antisémitisme » (1956), « L'Enseignement du mépris » (1962), rédigea de nombreux articles, multiplia démarches et conférences dénoncant sans cesse les responsabilités de l'antisémitisme chrétien. Reçu en audience par le Pape Jean XXIII, il lui exposa sa requête sur le redressement de l'enseignement chrétien à l'égard des juifs. A la fin de l'entretien, désireux de savoir s'il pouvait emporter « quelque parcelle d'espoir », Jules Isaac eut la satisfaction d'entendre le Chef de l'Église lui répondre : vous avez droit à plus que de l'espoir.

La déclaration conciliaire, bien qu'étant dans l'ensemble en retrait sur la charte de Seelisberg, contenait des aspects positifs nouveaux. Elle faisait savoir qu'il existait un patrimoine spirituel commun aux chrétiens et aux juifs et recommandait entre eux « la connaissance et l'estime qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel ».

Dans le domaine des relations entre chrétiens et juifs depuis Vatican II, l'action de l'Église s'est manifestée tout particulièrement dans sa lutte contre l'antisémitisme : élimination de tout ce qui était de nature, dans le catéchisme, à inciter au mépris et à l'hostilité envers les juifs, déclarations publiques d'archevêques, d'évêques, de prêtres et de pasteurs pour condamner des campagnes d'antisémitisme, suppression de commémorations de prétendus crimes rituels et de fausses accusations de profanation d'hostie dont les Juifs avaient été déclarés coupables.

Les *Orientations pastorales* publiées en 1973 par le Comité épiscopal français pour les relations avec le Judaïsme, présidé par Mgr Elchinger, Évêque de Strasbourg, marquent le plus grand progrès accompli dans cette voie. Non seulement les accusations et qualifications antisémites de toutes sortes y sont catégoriquement dénoncées et rejetées, y compris l'accusation de déicide, mais il y est rendu justice à la religion juive, ce qui n'a été le cas ni dans la charte de Seelisberg, ni dans la déclaration conciliaire de Vatican II. La vocation religieuse du peuple juif y est solennellement reconnue, vocation qui fait « de la vie et de la prière du peuple juif une bénédiction pour tous les peuples de la terre ». Ce sont les paroles mêmes de la Bible annonçant à Abraham, le fondateur de la religion juive : « par toi, seront bénis tous les peuples de la terre et par ta descendance ». En outre, on y trouve affirmé le droit du peuple d'Israël de retourner sur « sa » terre, d'une part en vertu des promesses divines, et de l'autre, au nom de la conscience universelle.

Saluant la publication de ces *Orientations pastorales*, l'Amitié Judéo-chrétienne souligna qu'elles montraient « le Judaïsme tel qu'il est et non tel que certains voudraient qu'il fût ».

Le Vatican, de son côté, fit paraître en 1975 un nouveau texte pour la mise en oeuvre de la déclaration sur les juifs de *Nostra Aetate*. Il est loin de valoir les *Orientations pastorales* du Comité épiscopal français. Il continue de garder le silence sur la vocation permanente du peuple juif et sur la reconnaissance de l'État d'Israël. Toutefois, il va plus loin que la déclaration conciliaire, en ce sens qu'il fait connaître que la tradition juive est riche en valeurs religieuses et que le Judaïsme ne doit plus être

présenté comme une religion de justice stricte, sans amour de Dieu et sans amour du prochain.

Cette nouvelle attitude chrétienne à l'égard du Judaïsme et des juifs, il faudra bien des efforts répétés et persévérants de la part de l'Église pour la faire admettre Car l'antisémitisme a repris de plus belle et même redouble de violence : attentats contre des synagogues, des institutions et des personnalités juives, profanation de pierres tombales juives, inscriptions haineuses sur les murs des lieux de culte juifs.

Plus particulièrement, ne pouvait-on pas penser que depuis Auschwitz, Seelisberg, Vatican II et les *Orientations pastorales* du Comité épiscopal français, aucune association religieuse chrétienne n'oserait publier un ouvrage contre les juifs ? Or, il n'en a rien été. L'année dernière, l'Office central de Lisieux a réédité un livre antisémite paru en 1887 dont l'auteur a été l'Abbé Arminjon .

Pour beaucoup de non juifs, c'est toujours, comme l'a écrit Emile Zola : « la lointaine colère du chrétien pour le juif qui a crucifié son Dieu, tout un atavisme de mépris et de vengeance ».

Une réunion qui a eu lieu en mars 1976 à Venise mérite de retenir l'attention. C'est celle du Comité international de liaison entre l'Église catholique et le Judaïsme mondial. Un exposé y a été fait par M. Tomasi Frederici, Professeur de Théologie biblique à l'Université pontificale d'Urbaniana et de l'Institut liturgique de Saint-Anselme à Rome. Il a soutenu l'idée que l'Église doit rejeter toute forme de prosélytisme à l'égard des Juifs.

Le prosélytisme chrétien est le problème-clé auquel on s'achoppe dans les relations entre le Christianisme et le Judaïsme. Des missionnaires chrétiens étant toujours à l'œuvre et leurs méthodes variant selon les circonstances, est-il excessif de penser que certains d'entre eux soient tentés de mettre à profit, pour convertir les juifs, cette amitié préconisée par l'Église et que les marques de sympathie qu'ils leur prodiguent soient dictées par des arrière-pensées de conversion ?

Certes, nous ne doutons pas de l'amitié sincère et désintéressée de nombreux chrétiens, ecclésiastiques et laïques, et nous en sommes profondément convaincus. Rappelons à ce propos que, dès sa création, l'Amitié Judéo-chrétienne a exclu de son activité toute tendance au prosélytisme. Il nous est agréable aussi de signaler que le Président du Comité épiscopal pour les relations avec le Judaïsme, Mgr Elchinger,

interrogé récemment sur l'avenir des rapports entre chrétiens et juifs, a répondu que cet avenir, il le voyait dans le refus chrétien de toute annexion et de tout esprit de conversion.

Ces prises de position et d'autres encore, concernant la renonciation à tout prosélytisme, n'ont cependant qu'une portée limitée et ne s'imposent qu'à ceux qui veulent bien les adopter. Il n'en sera plus de même quand elles seront celles de toute l'Église et qu'elles figureront dans des Orientations vaticanes complémentaires pour la mise en application de la déclaration sur les juifs. Ce jour-là, le dialogue fraternel recommandé par le Concile connaîtra le climat de confiance et aussi d'égalité qui lui est nécessaire : d'une part, les juifs ne cherchant pas à convertir les chrétiens - le Judaïsme enseigne en effet que ceux-ci obtiennent leur salut par la fidélité à leur foi -, de l'autre les chrétiens n'ayant plus à convertir les juifs qui, aujourd'hui comme au temps de Jésus, juif luimême, font leur salut par leur fidélité à la Torah. Et il se déroulera dans le respect et l'estime de l'autre, « sans restrictions mentales », comme l'a demandé le Professeur Fréderici. Ce sera alors le couronnement de la grande action de justice, de vérité et d'amitié commencée à Seelisberg. Mais ce jour luira-t-il? Et quand?

> Jacob KAPLAN, Grand Rabbin de France.